



Département du Val d'Oise
Arrondissement de Pontoise
Canton de Beaumont sur Oise

Commune de NOINTEL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2010

L'an deux mil dix, le mardi huit juin, à vingt heures quarante cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Mr MAUDUIT, Maire.

Présents : Mr MAUDUIT, Maire
Mademoiselle LEGRAND, Adjointe, Monsieur DOULSAN, Adjoint
Mesdames RICHY, STENGER, VAN ROEKEGHEM
Monsieur LEBAILLY,

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame DE CLERCQ à Monsieur MAUDUIT
Mademoiselle LE GALL à Monsieur DOULSAN
Monsieur GOURBEILLON à Madame VAN ROEKEGHEM
Monsieur AMIRI à Monsieur LEBAILLY

Absent excusé : Monsieur CHERRIER

Secrétaire de séance : Madame STENGER

La lecture du procès-verbal de la séance du **8 Avril 2010** n'ayant soulevé aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

FINANCEMENT A LONG TERME DES INVESTISSEMENTS 2010

Monsieur le Maire rappelle que pour financer l'investissement 2010, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant total de 150 000 euros.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité.

Décide de contracter auprès de la Caisse d'Ile-de-France un prêt à taux fixe de 3.39 % sur une durée de 15 ans à échéance semestrielle, et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de financement ainsi qu'à effectuer l'ensemble des opérations prévues au contrat.

TARIFS ETUDES ET GARDERIE

Suite à l'augmentation des charges, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs à compter du 02 septembre 2010 comme suit :

- étude	2.00 euros
- garderie matin	2.00 euros
- garderie soir	3,50 euros
- garderie matin et soir :	4.80 euros

Ces tarifs seront révisés chaque année.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ADOpte CES TARIFS.

MODIFICATION TARIF CANTINE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tarif de la cantine à compter du 02 septembre 2010. Il sera établi selon le quotient familial, déterminé comme suit : Revenu Fiscal de référence divisé par le nombre de parts et divisé par douze.

Ce tarif est décomposé par tranches :

1 ^{ère} tranche :	jusqu'à	200 euros	3.15 euros
2 ^{ème} tranche :	de	201 à 300 euros	3.50 euros
3 ^{ème} tranche :	de	301 à 450 euros	3.85 euros
4 ^{ème} tranche :	de	451 à 600 euros	4.20 euros
5 ^{ème} tranche :	de	601 à 750 euros	4.55 euros
6 ^{ème} tranche :	de	751 à 900 euros	4.90 euros
7 ^{ème} tranche :	de	901 à 1200 euros	5.25 euros
8 ^{ème} tranche :	de	1 201 à 1500 euros	5.60 euros
9 ^{ème} tranche :	supérieure à	1 501 euros	5.95 euros

Ces tarifs seront révisés chaque année.

Le Conseil municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

ADOpte CES TARIFS.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le MAIRE rappelle que des travaux de réfection de la chaussée sont en cours rue de Nointel à MOURS, celle-ci est fermée du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures, un arrêté de circulation a été pris.

Il remercie également tous les signaleurs présents aux foulées du Val-D'Oise qui se sont déroulées le dimanche 6 juin 2010. Les enfants des Classes Grande Section, CP, CM1, CM2 partiront en classe transplantée du 28 juin au 2 juillet 2010.

Mademoiselle LEGRAND a été invitée à l'inauguration du panneau représentant le plan du village, celui-ci a été conçu et réalisé par les membres de l'ADPN, il est posé à l'entrée de la commune et près de la gare de Nointel.

Elle remercie l'association pour le plan de la commune qui a été offert à la mairie.

Elle signale à nouveau des problèmes concernant la poubelle du cimetière (couvercle cassé), celle-ci pourrait éventuellement être remplacée.

Madame RICHY a planté des dahlias et divers arbustes avec l'aide de Monsieur Bernard GATEAU.

Madame VAN ROEKEGHEM précise que la journée du Bowling pendant les vacances de Pâques s'est très bien passée. La petite équipe a déjeuné au Macdonald, tout s'est très bien déroulé.

Monsieur DOULSAN indique qu'aux foulées du Val d'Oise Arnaud DOULSAN a fini 2^{ème} de la Catégorie Cadet. Quatre Nointellois sont montés sur le podium : Mmes DEGENEVE, GUAY, Mrs DURAND et DOULSAN Arnaud. A la demande de l'ADPN, Monsieur DOULSAN confirme que les services techniques de la commune vont aplanir le terrain derrière le panneau mis à l'entrée de la commune.

Monsieur LEBAILLY a été enchanté de se retrouver dans l'école pour une réunion (Conseil d'Ecole), il n'y s'était pas rendu depuis 39 ans.

Personne ne demandant plus la parole et les points de l'ordre du jour ayant été tous abordés, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 10 minutes.

QUESTIONS DU PUBLIC.

Monsieur HENRIET demande à nouveau une amélioration du Site internet. Mademoiselle LEGRAND lui a proposé de s'en occuper.

Il demande également de revoir en commission de travaux les problèmes de dégradation du lavoir.

Fait à NOINTEL, le 8 juin 2010

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,